



Animation des temps périscolaires et extrascolaires en direction des 3 à 13 ans

CONTEXTE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Le service civique est un dispositif mis en place par l'État afin de permettre aux jeunes de 18 à 25 ans de s'initier aux responsabilités sociales, de découvrir des univers professionnels, de développer leur expérience en participant à l'animation d'une mission d'intérêt général.

- Mission de service civique (engagement volontaire citoyen et rémunéré) auprès des jeunes Stéphanois fréquentant les accueils périscolaires.
- Cette mission est encadrée par l'équipe du département des activités scolaires et de l'enfance de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.
- Contrat de 8 mois à compter du 7 janvier 2019, pour une durée hebdomadaire de 24 heures.

• Rémunération : 580,62 € nets mensuel (688,20 € si vous êtes bénéficiaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5^e, 6^e ou 7^e échelon au titre de l'année universitaire en cours)
ou bénéficiaire du RSA au moment de la signature du contrat de service civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DE FONCTIONNEMENT

- Animer et proposer des activités en direction des 3/13 ans
- Faciliter les déplacements des enfants d'un site à un autre
- Accompagner les enfants lors des activités d'accompagnement à la scolarité

COMPÉTENCES REQUISES

- Profil : tout jeune âgé de 18 à 25 ans, motivé et prêt à s'investir dans cette mission
- À l'aise avec l'outil informatique
- À l'écoute des autres

Le volontaire en service civique s'engage à être disponible 24 heures par semaine durant toute la durée de sa mission.

INFORMATIONS PRATIQUES CONTACT

Les CV et lettres de motivation sont à envoyer par mail à Mélanie Paysant :
avant le 28 novembre 2018

mpaysant@ser76.com
02 32 95 93 35
<http://www.saintetiennedurouvray.fr>